

Les grands principes « universels » de la laïcité

Problématique

En quoi les fondements de la laïcité permettent-ils de la qualifier comme un principe d'organisation politique ?

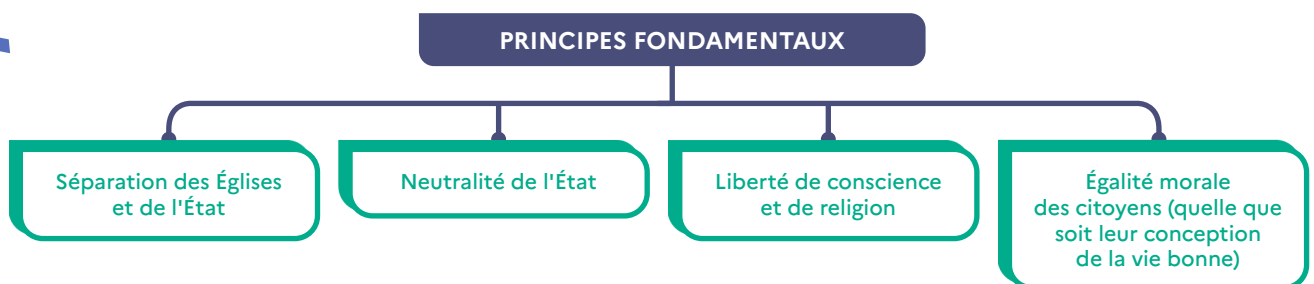
Objectifs

Connaître les quatre principes aux fondements de la laïcité énoncés par la Déclaration universelle sur la laïcité au XXI^e siècle. Comprendre qu'il existe une pluralité des laïcités au niveau international, et que la laïcité peut aussi être plurielle et polymorphe au niveau national.



CADRE THÉORIQUE ET DÉFINITIONS DES FONDAMENTAUX

En 2005, à l'occasion du centenaire de la loi de séparation des Églises et de l'État, trois sociologues professeurs d'université, le Français Jean Baubérot, le Mexicain Roberto Blancarte et la Canadienne Micheline Milot ont rédigé une Déclaration universelle sur la laïcité au XXI^e siècle. Signée par 250 universitaires spécialistes de la laïcité provenant de trente pays différents, et traduite en douze langues, elle a été présentée le 9 décembre 2005 au Parlement français. Cette Déclaration universelle sur la laïcité au XXI^e siècle refuse une définition qui figerait la notion de laïcité et cherche à montrer comment cette organisation politique, qui n'est l'apanage « d'aucune culture, d'aucune nation, d'aucun continent », s'articule autour de principes fondamentaux.



Ces fondements de la laïcité se retrouvent dans les démocraties libérales. En effet, le processus démocratique traduit une **équiprimordialité** (c'est-à-dire qu'elles sont d'égale valeur) entre les droits de l'Homme et la souveraineté du peuple. C'est le cas en régime de laïcité puisqu'il y a un transfert de légitimité des Églises vers le peuple, et une garantie constitutionnelle de la protection des droits de l'Homme (incluant la liberté de conscience et de religion, et l'égalité des citoyens).

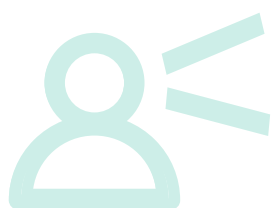




OUTILS ET LEVIERS

La séparation des Églises et de l'État peut être formelle (comme en France ou en Belgique), ou informelle avec une séparation des normativités religieuses et civiles. Dans ce cas, le principe de séparation n'est pas écrit dans la loi, mais il est réalisé dans les faits.

Il existe une **pluralité des laïcités** au niveau international. Mais la laïcité peut aussi être **plurielle** et **polymorphe** au niveau national. On peut donc parler d'un **double polymorphisme** de la laïcité.



POLY MORPHISME TEMPOREL

Loi du 9 décembre 1905

Loi du 24 août 2021

Avis du Conseil d'État de 1989

Loi du 15 mars 2004

POLY MORPHISME SPATIAL

Dans un état fédéral avec une répartition des compétences dans des champs qui leur sont propres

Dans un état unitaire avec des laïcités locales (comme la France avec les régimes en Alsace-Moselle et en Outre-mer)



APPLICATIONS ET POINTS DE VIGILANCE PROFESSIONNELS

→ Réfléchir aux impensés de la laïcité en France. Par exemple, au Canada une décision de la Cour suprême en 1985 a aboli une loi interdisant le travail le dimanche puisqu'elle était contraire au principe de séparation des Églises et de l'État. En France le travail le dimanche n'est pas pensé en lien avec la laïcité, alors que c'est bien une norme religieuse qui en est à l'origine.

→ Pour l'observation des laïcités, et notamment des laïcités scolaires, il convient de :

- favoriser la comparaison ;
- éviter les surinterprétations ;
- retracer la diversité des aménagements de la laïcité/des laïcités.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Des outils pour agir

- // Article 10 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2000.
- // Article 1er de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État.
- // Loi n°2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics.
- // Loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République.
- // Avis n° 346.893 du Conseil d'État du 27 novembre 1989.
- // Déclaration universelle sur la laïcité au XXI^e siècle, 2005.

Références théoriques à mobiliser pour aller plus loin

- // Baubérot, Jean, *Les 7 laïcités françaises*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015.
- // Baubérot, Jean, *Les laïcités dans le monde*, 5^e édition, Que sais-je ?, Presses universitaires de France, 2020.